

**Syndicat Mixte de Lutte contre les inondations
dans la vallée de l'Orne et son bassin versant**

Comité Syndical du 03 avril 2024

N° CS-24-02-02 – COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Lutte contre les Inondations dans la Vallée de l'Orne et son Bassin Versant, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, mercredi 3 avril 2024 à 12h30 dans la Salle des Fêtes, Grande Rue à Louvigny (14111), sous la présidence de Patrick LEDOUX, Président.

Date de la convocation : 21 mars 2024

Nombre de membres en exercice	24
Nombre de membres présents	17
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de votants	17

Présents : Mme Florence BOULAY, Mme Valérie DESQUESNE, Mme Clara DEWAELE, M. Bruno FRANCOIS, M. Michel FRICOUT, M. Joël JEANNE, M. Patrick JEANNENEZ, M. Romain BAIL, M. Christian DELBRUEL, M. Pascal HOORELBEKE, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Nadine LEFEVRE, M. Jean-Marie GUILLEMIN, Mme Clémentine LE MARREC, Mme Ghislaine RIBALTA, M. Serge RICCI, M. Morgan TAILLEBOSQ

Excusés ayant donné pouvoir :

Excusés : Mme Alexandra BELDJOUDI, M. Jean-Yves HEURTIN, M. Ludovic ROBERT, M. Dominique ROSE, M. Ludwig WILLAUME, Mme Julie CALBERG-ELLEN

N'a pas pris part au vote : M. Patrick LEDOUX

Le comité nomme M. Romain BAIL, secrétaire de séance.

Le comité élit Mme Valérie DESQUESNE, présidente de séance pour la présente délibération.

Les résultats du Compte administratif de l'exercice 2023 sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Mandats émis	488 046,54	567 620,20	1 055 666,74
Titres émis	1 560 640,50	749 065,37	2 309 705,87
Résultat de l'exercice	1 072 593,96	181 445,17	1 254 039,13
Résultat antérieur reporté	561 081,95	-587 477,25	-26 395,30
Résultat cumulé	1 633 675,91	-406 032,08	1 227 643,83
RAR dépenses	0,00	49 864,91	49 864,91
RAR recettes	0,00	0,00	0,00
Solde des RAR	0,00	-49 864,91	-49 864,91
Résultat cumulé avec RAR	1 633 675,91	-455 896,99	1 177 778,92

Le montant total des dépenses réelles d'investissement est de **512 455,28 €**.

L'une des dépenses principales d'investissement concerne les grosses réparations et travaux pour un montant de **140 273,60 €**.

Les autres dépenses d'investissement **372 181,68 €** se répartissent comme suit :

- Etudes : 4 464,00€
- Concessions et droits similaires : 3 492,72 €
- Acquisition matériel informatique : 4 776,62 €
- Remboursement de l'emprunt : 274 651,48 €
- AP renouvellement automatismes travaux : 10 828,97 €
- AP système d'endiguement études : 73 967,89€

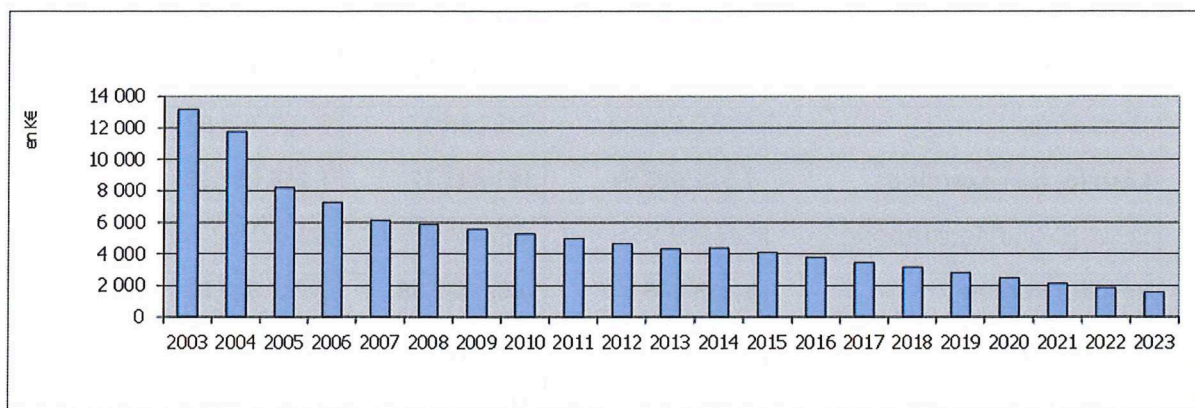
S'y ajoute les mouvements d'ordre **55 164,92 €**.

Les recettes réelles d'investissement de **714 730,37 €** correspondent pour

- **639 339,22 €** d'excédent de fonctionnement capitalisé,
- **6 412,50 €** de subvention de l'Etat,
- **68 978,65 €** de FCTVA

S'y ajoute les mouvements d'ordre **34 335,00 €** correspondant à l'amortissement des immobilisations.

L'endettement résiduel s'élève au 31/12/2023 à **1,594 M€**, remboursable sur 5 ans (dernière échéance en 2028).



La section de fonctionnement laisse apparaître un résultat de l'exercice de **1 072 593,96 €**.

Ce résultat s'additionne au résultat antérieur de 561 081,95 €, le résultat cumulé s'élevant à **1 633 675,91 €**.

En investissement, compte tenu du résultat antérieur de -587 477,25 € et du résultat de l'exercice 2023 de 181 445,17 €, il apparaît un déficit de la section d'investissement de **-406 032,08 €**.

Ce résultat additionné au solde des reports 2023 soit -49 864,91 € donne un déficit cumulé de **-455 896,99 €**.

Le résultat cumulé de fonctionnement de 1 633 675,91 € moins les 455 896,99 € de déficit d'investissement, donne un report à nouveau en section de fonctionnement de **1 177 778,92 €**.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5722-1 et L 2121-31,

VU l'instruction comptable M14,

VU le projet de compte administratif établi par le président,

Le comité syndical, sous la présidence de Mme DESQUESNE, le président étant sorti,

Après en avoir délibéré,

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2023 selon les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Mandats émis	488 046,54	567 620,20	1 055 666,74
Titres émis	1 560 640,50	749 065,37	2 309 705,87
Résultat de l'exercice	1 072 593,96	181 445,17	1 254 039,13
Résultat antérieur reporté	561 081,95	-587 477,25	-26 395,30
Résultat cumulé	1 633 675,91	-406 032,08	1 227 643,83
RAR dépenses	0,00	49 864,91	49 864,91
RAR recettes	0,00	0,00	0,00
Solde des RAR	0,00	-49 864,91	-49 864,91
Résultat cumulé avec RAR	1 633 675,91	-455 896,99	1 177 778,92

AUTORISE le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Vote : à l'unanimité


Le Président,

Transmis à la Préfecture le **08 AVR. 2024**
Affiché le **11 AVR. 2024**
Exécutoire le **11 AVR. 2024**

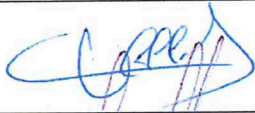



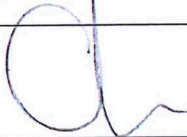
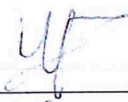
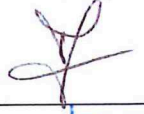


Patrick LEDOUX

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

03 Avril 2024

M. Romain BAÏL Mme Alexandra BELDJOUDI		
Mme Florence BOULAY		
Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Clara DEWAELE		
M. Bruno FRANCOIS		
M. Michel FRICOUT		
M. Jean-Yves HEURTIN		
M. Joël JEANNE		
M. Patrick JEANNENEZ		
M. Ludovic ROBERT		
M. Dominique ROSE		
M. Ludwig WILLAUME	 Erreur : pas présent au moment du vote.	

Syndicat Mixte de Lutte contre les inondations

Mme Alexandra BELDJOUDI -M. Romain BAILL	
Mme Julie CALBERG – ELLEN	
M. Christian DELBRUEL	
M. Jean-Marie GUILLEMIN	
M. Pascal HOORELBEKE	
M. Jean-Pierre ISABEL	
Mme Clémentine LE MARREC	
Mme Nadine LEFEVRE	
Mme Ghislaine RIBALTA	
M. Serge RICCI	
M. Morgan TAILLEBOSQ	